

Communiqué du Comité National sur la mobilisation inter-fonction publique à partir du 19 mars 2024

Le Comité National de la Fédération des Personnels des Services Publics et des Services de Santé (FO-SPSS), réuni du 5 au 8 mars 2024 au siège de la Confédération FO, dès sa première journée de travail, a décidé à la majorité des délégués fédéraux présents, face à l'urgence de la situation économique et sociale, et l'impérieuse nécessité d'augmenter les salaires, mais également devant la situation extrêmement dégradée des services publics tant au niveau salarial que des conditions de travail, d'appeler l'ensemble des agents de la Fonction Publique territoriale et hospitalière à la grève et à la mobilisation à partir du 19 mars 2024.

C'est pourquoi, l'Union Interprofessionnelle des Agents de la Fonction Publique FO (l'UIAFP-FO) va déposer un préavis de grève jusqu'au 8 septembre 2024, couvrant ainsi toute cette période jusqu'à la fin des jeux olympiques et paralympiques.

Dans ce cadre, le Comité National appelle tous ses syndicats, toutes ses structures départementales à mettre tout en œuvre pour organiser le rapport de force le 19, le 20, le 21, le 22 mars par des actions qui nous permettront d'ouvrir des négociations sur les salaires et nos conditions de travail.

Le Comité National s'insurge contre les 22 milliards d'économies décrétées par le gouvernement sur la Fonction Publique, synonymes de blocage des salaires pour 2024 et 2025.

Le temps est à l'action et à la mobilisation la plus massive pour exiger l'augmentation immédiate des salaires !

Le Comité National de la Fédération FO-SPSS.

Paris, le 6 mars 2024.